



Information cgt.

**Avant de signer l'accord sur l'aménagement du temps de travail ,
proposé aux organisations syndicales hier, la CGT a signalé ce jour à la
direction, concernant le personnel passant du cycle 3x8 en VSD au 6
janvier 2012, le fait qu'il devait conserver le jour de congé payé le 02
janvier 2012.**

**Effectivement la direction confirme notre revendication, ce qui implique
donc pour le personnel concerné, 4 jours de congés payés seront
retirés au lieu de 5 jours.**

la cgt

Jeudi 10 novembre 2011